



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Avis préalable d'ouverture de faillite

Date de publication: SHAB 03.10.2023

Publications supplémentaires: KABGE 03.10.2023

Visible par le public jusqu'au: 03.10.2028

Numéro de publication: KK01-0000032922

Entité de publication

Office des faillites de l'Etat Genève, Route de Chêne 54, 1211 Genève 6

Avis préalable d'ouverture de faillite ASTRA Energy SA

Débiteurs:

ASTRA Energy SA
CHE-240.760.331
route des Jeunes 9
1227 Genève

Date de l'ouverture de la faillite : 28.09.2023

Remarques juridiques:

Les débiteurs du failli sont rendus attentifs au fait qu'ils ne peuvent plus s'acquitter en mains du failli sous peine de devoir payer deux fois, et ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont tenus de les mettre immédiatement à la disposition de l'office des faillites sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 5, CP). La publication concernant le type, la procédure, le délai de production, etc. se fera à une date ultérieure. Publication selon l'art. 222 LP.

Remarques:

Pour tout renseignement:
Groupe 3 + 41 22 3888962
F20231230

But :

le négoce international, en particulier l'achat, l'importation, l'exportation, le transport, la transformation, le stockage, le transfert, le financement, la vente et la distribution de matières premières dans le domaine de l'énergie, principalement de pétrole brut, des produits pétroliers et leurs dérivés, et de gaz, ainsi que la distribution, le raffinage et le transport de ces matières premières à l'étranger; en outre elle peut être active dans tous les domaines liés directement ou indirectement à son but ou à la poursuite de ceux-ci, autorisés par le droit suisse, notamment les opérations financières, les transactions commerciales et industrielles de biens meubles ou immeubles (en Suisse uniquement pour des biens immobiliers à destination commerciale et à l'exclusion de toutes

opérations soumises à la LFAIE); elle pourra intervenir dans le négoce de toutes matières premières et dans le développement de tous types de projets industriels et commerciaux (en Suisse uniquement pour des biens mobiliers à destination commerciale à l'exclusion de toutes opérations soumises à la LFAIE); la société peut acquérir et vendre tous types de participation dans d'autres sociétés, associations, coentreprises ou organisations liées à l'activité de négoce international de produits pétroliers (cf. statuts pour but complet).